

Et si l'avenir de l'école inclusive se dessinait à Roche?



Enseignement

Le projet DUO veut proposer un modèle pionnier en matière de prise en charge d'enfants à difficultés. Une problématique prioritaire pour le Canton.

| Karim Di Matteo |

Une école qui prenne tous les élèves en compte, sans étiquette, quelle qu'elle soit: autiste, dyslexique, haut potentiel, hyperactif, etc., sans compter les troubles du comportement et handicaps variés. C'est l'un des défis majeurs de l'école, comme l'a rappelé mardi dernier l'Aiglon Frédéric Borloz, ministre des écoles, appelé à présenter les conclusions d'une vaste enquête lancée auprès des directions des établissements scolaires (lire ci-contre).



Aurélie Tulot, Cédric Blanc, Murielle Ansermoz et Fabio Lecci représentent les quatre parties prenantes du projet DUO prévu aux abords du collège Pré-Clos à Roche.

100% inclusif

C'est d'ailleurs sur les terres chablaisiennes de Frédéric Borloz, à Roche, que se dessine peut-être le modèle qu'il est appelé à trouver. Le père de ce projet baptisé DUO n'est autre que Cédric Blanc, actuel directeur de la Fondation de Verdeil, ancien municipal de Roche, spécialiste de l'école à vision inclusive et futur patron de l'école obligatoire vaudoise dès le 1er juillet prochain. C'est avec le Montreusien que Frédéric Borloz devra réfléchir aux nouvelles mesures concrètes qui seront présentées à la fin de l'été.

La Fondation de Verdeil, qui vient en aide aux enfants et adolescents présentant divers retards de développement et d'apprentissage, est l'initiatrice de ce projet à environ 10 millions de francs projetés à l'horizon 2026-2027. Celui-ci attend formellement la validation définitive du Canton. «DUO, ce sont deux écoles comme son nom l'indique», explique Cédric Blanc. D'un côté, le collège primaire des Prés-Clos et ses 200

élèves; de l'autre, notre école de pédagogie spécialisée du Chablais, qui accueillera une cinquantaine d'enfants à besoins particuliers. Viendra s'ajouter un bâtiment abritant l'UAPE La Cédille en lieu et place des portakabins. Le tout constituant un site totalement inclusif.»

Plus concrètement? «En fonction de leurs besoins, des élèves de l'école ordinaire pourront suivre des enseignements à l'école de Verdeil et a contrario un élève de l'école de pédagogie spécialisée pourra se rendre dans une classe du collège pour certaines activités. On parle de perméabilité, pas de fusion: les échanges se feront uniquement quand cela fait sens. DUO permettra à chaque élève de travailler à son rythme et avec l'accompagnement adéquat au sein d'une véritable communauté éducative. La mutualisation des compétences entre professionnels sera systématiquement recherchée.»

Pensé comme un atelier d'application, le restaurant scolaire commun géré par un cuisinier et

maître socio-professionnel permettra à des jeunes de 16-18 ans en cycle de transition école-métier d'apprendre dans un contexte professionnel réel. Des activités sportives pourront même être partagées entre tous les jeunes via une collaboration avec la société de gym de Roche qui a lancé un groupe inclusif voilà deux ans.

Quatre partenaires

Le succès du projet repose sur une condition sine qua non, selon Cédric Blanc: «Que les quatre parties prenantes marchent main dans la main.» À savoir: la Fondation de Verdeil, l'établissement scolaire de Villeneuve Haut-Lac (dont dépendent les collèges de Roche), le réseau d'accueil de jour du Chablais et la Commune.

En 2022, le Conseil communal rotzèran a validé sa participation au crédit d'étude. La municipale Aurélie Tulot voit trois bienfaits majeurs à ce projet «pionnier»: «Le premier est de nous permettre d'évoluer vers une école à besoins spécifiques, avec des

enseignants spécialisés et en profitant d'échanges entre les deux écoles sans qu'ils soient deux mondes isolés. Deuxièmement, il offrira une plus grande qualité de vie avec une bibliothèque, une salle de rythmique, une cour de récré plus agréable et la perspective d'une place de jeux et de sport.» Enfin, la commune disposera de nouvelles places d'accueil parascolaire (UAPE), «précisément 72 places en dur contre 60 actuellement dans les pavillons «provisaires» installés il y a quelques années déjà.»

L'ARASAPE, l'association responsable de l'action sociale et de l'accueil de jour dans le Chablais, salue non seulement une nouvelle structure nécessaire, mais également le fait d'avoir été associée dès le départ à un projet qui place le Chablais en précurseur.

«On agit au lieu de réagir, se réjouit Fabio Lecci, président du comité de direction. Cela nous a aussi permis de sensibiliser au fait que l'inclusion doit se travailler dès le préscolaire. Résultat, la

333

C'est, en millions, le montant dévolu à la pédagogie spécialisée en 2023 contre 248 millions en 2013, soit une augmentation de 34%.

341

C'est le nombre de directeurs d'établissements (90) et doyens (251) qui ont pris part au sondage lancé par le Canton pour dresser un état des lieux.

86

En pour cent, c'est la part des sondés selon lesquels la présence d'élèves à besoins spécifiques paraît engendrer une certaine souffrance chez les autres élèves.

2,5

C'est le pourcentage d'élèves du primaire en institution spécialisée, ce qui fait de Vaud le canton latin le plus inclusif. A contrario, il est le moins inclusif pour ceux qui ont des besoins particuliers et bénéficient de mesures renforcées.

10

En millions de francs, c'est le coût estimé du projet DUO à Roche qui prévoit la mise en réseau entre le collège et l'antenne Verdeil à créer.

Commune prévoit une crèche inclusive en plein centre de Roche pour la rentrée 2024/25.»

Pour parachever l'œuvre, Fabio Lecci préconise de la formation pour le personnel: «On ne s'improvise pas enseignant ou éducateur d'un enfant à besoins spécifiques. Il faudra veiller à une organisation qui permette de combiner les spécificités des deux rôles sans aboutir à une surcharge de travail, a fortiori au vu des difficultés à trouver du personnel qualifié.» Un pilotage pédagogique accompagné par la HEP actuellement en préparation mettra en synergie les différents acteurs du site, dont les parents également.

Un exemple reproductible

Muriel Ansermoz, directrice des écoles primaires et secondaires de Villeneuve Haut-Lac (Roche, Chessel, Noville et Rennaz), se réjouit du rapprochement entre écoles ordinaire et spécialisée. «Nous avons envie de créer un lieu vivant où nous serons tous partenaires, où les échanges seront enrichissants pour tous, sans empêcher de nos compétences des uns et des autres. Il s'agira de savoir où placer le curseur. C'est aussi l'occasion d'enrichir le regard que les élèves portent sur la différence.»

Si tout reste à faire, la directrice n'exclut pas que l'expérience puisse faire bouler de neige, soit via des synergies avec l'autre collège de Roche, celui des Salines (7-8P), soit en étendant le concept à d'autres bâtiments scolaires de Villeneuve et environs. Fabio Lecci n'en attend pas moins sur le front de l'accueil de jour: «Nous espérons œuvrer à un modèle qui pourra se répéter ailleurs.»

Cédric Blanc abonde: «Il est important que le Canton bénéficie d'un exemple comme ça. C'est typiquement ce qui doit ouvrir la voie à des mutualisations entre le secteur ordinaire et le secteur spécialisé, entre le public et le parapublic. Il offre une alternative intéressante qui ouvre une voie que l'on pourrait reproduire ailleurs et en fonction des besoins spécifiques de chaque établissement. C'est une véritable perspective inclusive.»



«C'était la première fois, mardi dernier, que le conseiller d'État Frédéric Borloz s'exprimait sur l'école à vision inclusive et le bilan de la réforme Concept 360 mise sur pied par sa prédécesseuse Cesla Amarelle. Le ministre PLR de l'a dit d'emblée: «C'est un gros morceau.» Il a pu s'en rendre un peu plus compte sur la base d'un sondage anonyme effectué entre décembre et janvier auprès des directeurs et doyens d'établissements scolaires ainsi qu'au cours des visites qu'il a effectuées ici ou là pour échanger avec des enseignants. «J'y ai rencontré des gens en situation très difficile, voire désespérée. Il n'y a pas lieu de se voiler la face.» Soit le même message d'alerte lancé en substance par les syndicats vaudois de

Frédéric Borloz: «Il ne faut pas se voiler la face»

l'instruction publique il y a deux mois tout juste. Le conseiller d'État a tenu simplement à poser le diagnostic. Les mesures concrètes pour y remédier seront présentées à la fin de l'été, lors de la traditionnelle conférence de presse de rentrée. L'enquête a notamment révélé «une forte augmentation de la charge de travail des enseignants», un manque de formation de ces derniers pour encadrer les enfants à besoins spécifiques et un délai d'accès à certaines prestations insatisfaisant et pouvant atteindre deux ans (!) Les problèmes de comportement reviennent fortement tant ils «sont la source d'un accroissement de la pénibilité des métiers de l'enseignement». Pour 86% des sondés, la présence d'élèves à besoins spécifiques paraît en outre engendrer une certaine souffrance chez les autres élèves. En conclusion, Frédéric Borloz a annoncé la mise en place

d'une plateforme d'échange et de dialogue incluant les enseignants, directions et associations de parents d'élèves. Plusieurs axes de travail ont été déterminés: l'entrée dans la scolarité et l'encadrement des classes de 1^{er}-2^{ème} année, un focus particulier sur les 9^{ème}-11^{ème}, le traitement des difficultés de comportement et le soutien aux professionnels. À ceux qui lui rappellent l'urgence de la situation, le conseiller d'État a laissé entendre que le Canton se devait de garantir un certain seuil de prestations mais qu'il sera difficile de contenter tout le monde. «Il va falloir prendre le temps, même si je trouve qu'on avance vite. Nous prévoyons des améliorations fortes et si des gros moyens doivent être engagés, c'est maintenant.» Il a toutefois tenu à rappeler que le budget vaudois dévolu à la pédagogie spécialisée a augmenté de 34% en dix ans, soit de 248 millions en 2013 à 333 millions aujourd'hui.

Archives 24 heures

Adèle Stock